

qu'il importe de se façonner de bonne heure à l'agriculture par un exercice analogue à celui qui occupe les fils de cultivateurs.

L'art agricole se bornerait-il à ce savoir pratique ou d'habitude ?

" Je sais, dit à ce sujet Bernard Palissy, que la routine est prise comme une loi et vertu : mais en cela je ne veux aucunement être imitateur de mes prédécesseurs, sinon en ce qu'ils auront bien fait suivant l'ordonnance de Dieu. Je vois de si grands abus et une si grande ignorance dans tous les arts, qu'il semble que tout ordre soit la plus grande part perverti, et chacun labore sans aucune philosophie, en suivant la trace de leurs prédécesseurs, sans considérer la nature ni les causes principales de l'agriculture. Il n'est nul art au monde qui ne demande autant de philosophie que l'agriculture, et si la terre était mieux cultivée elle produirait plus que le double de ce qu'elle rapporte aujourd'hui."

Voilà donc auprès du *savoir pratique*, un *savoir philosophique* qui doit éclairer l'autre et l'empêcher de devenir pure routine. Pour l'acquérir il suffit de porter un regard intelligent sur tout ce qui tient à la terre.

" Cello-ci, dit Xénophon, ne trompe jamais : elle dit franchement ce qu'elle peut ou ne peut point. "

Faciles pour quiconque sait raisonner, ces observations sont cependant en général au dessus de la portée de l'homme dont l'intelligence est demeurée inculte ; car nous l'avons remarqué tout à l'heure, il est pour l'esprit comme pour le corps, une habitude d'agir, une véritable pratique qu'on n'acquiert qu'à la suite d'un long exercice.

Former par l'instruction l'esprit de l'enfant destiné à devenir cultivateur, c'est donc le mettre à même de montrer un jour une grande aptitude pour sa profession.

A l'appui de cette vérité combien de faits se révèlent à nous ! En Angleterre, le pays par excellence du progrès cultural, est-il une classe plus éclairée que la classe agricole ? A Rome, si les praticiens exerçaient l'agriculture avec tant d'honneur, n'était ce pas que dès la jeunesse leur intelligence était merveilleusement exercée par le soin des affaires publiques ? En Palestine, cette autre contrée dont nous avons admiré l'antique splendeur rurale, mêmes rapports entre l'agriculture et l'instruction libérale, puisque tous les Israélites, citoyens ou paysans, devaient dès l'enfance étudier les écritures sacrées et les copier au moins une fois ? En France n'est-ce pas sur les points où l'école primaire est le moins suivie que l'agriculture est encore aujourd'hui la plus arriérée ? Dans chaque village, les jeunes gens disposés au progrès ne sont-ils pas ceux auxquels les connaissances ont ouvert l'esprit ? Enfin, à part quelques exceptions, les améliorations rapides ne viennent-elles pas d'hommes qui ont joui du bienfait d'une instruction largement développée ? Malheureusement on ne parle pas d'agriculture à la jeunesse dans le cours des études libérales, de sorte que ces études, d'après leur direction actuelle, disposent à toute autre carrière plutôt qu'à celle qu'on dit être la plus libérale. D'où il résulte que, " un chacun, " comme disait Palissy, " tâche à s'agrandir et " cherche des moyens pour sucer la substance de la " terre sans y travailler ; et cependant on laisse les

" pauvres ignares sur la culture de la terre, et ce " qu'elle produit est souvent adulteré. "

Le savoir philosophique agricole n'est pas seulement nécessaire au cultivateur, il devrait être encore répandu dans toutes les classes éclairées. Ainsi que nous l'avons déjà fait remarquer, sans connaissances agricoles le propriétaire ne peut assurer par une bonne administration la prospérité de ses terres. Privés de ces mêmes notions, le législateur, le juge, l'homme de loi, tous ceux enfin qui s'occupent des affaires publiques, se trouvent au dessous de leur mandat. En effet, les intérêts du sol ne touchent-ils pas à tous les autres ?

De ce que ceux qui ne sont pas cultivateurs devraient être initiés aux principes de la culture, n'induisons pas que la seule connaissance de ces principes suffise à celui qui veut cultiver. Loin de là, — nous l'avons plusieurs fois reconnu, — la pratique du travail et de la direction est pour lui complètement indispensable ; et même, les faits ont prouvé que dans le faire-valoir le théoricien sans pratique se trouve inférieur au praticien ignorant de toute philosophie agricole, science sans laquelle cependant il n'est pas possible d'atteindre à la perfection.

Cette philosophie peut du reste être acquise à deux degrés, comme nous le verrons par l'explication suivante.

#### SCIENCE AGRICOLE LOCALE ; SCIENCE AGRICOLE GÉNÉRALE.

L'agriculture est tout à la fois métier, art science. — THAER

Les conditions dans lesquelles se trouve le cultivateur, varient suivant une foule de circonstances qui nécessitent une multiplicité non moins grande de calculs et d'opérations. Ainsi, tel cultivateur peut comprendre parfaitement ce qui se rapporte à son exploitation, sans connaître les combinaisons appropriées à d'autres lieux. Voilà le premier degré de la science agricole : nous l'appellerons *philosophie ou science locale de l'agriculture*.

Etudions maintenant l'agriculture dans plusieurs pays ; puis, remontant aux causes naturelles, posons des principes généraux qui expliquent un grand nombre de faits connus ; voilà notre second degré : *philosophie ou science générale de l'agriculture*.

Cette science générale de l'agriculture appelle à son aide plusieurs autres sciences : la chimie, pour l'étude des principes constituants du sol, des engrais et de l'air ; la physique, pour la connaissance des forces sous l'influence desquelles la matière subit ces merveilleuses transformations que le cultivateur dirige à son profit ; la mécanique, pour découvrir les meilleurs moyens d'utiliser toute espèce de force ; l'hydraulique, pour parvenir à l'art raisonné des assainissements et de l'arrosage ; la géologie, pour la recherche des mines et autres richesses cachées sous le sol ; la physiologie végétale et animale, pour comprendre jusqu'à un certain point l'organisation et les besoins des plantes et des animaux utiles ; l'entomologie, pour la recherche des moyens à employer contre les insectes nuisibles, ennemis cachés, si redoutables au cultivateur ; la médecine vétérinaire, pour parvenir à la guérison du bétail. Enfin, à l'aide de la législation, de